

**Conseil économique et social**

Distr. générale
10 avril 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****Centre des Nations Unies pour la facilitation
du commerce et les transactions électroniques****Trente et unième session**

Genève, 3 juillet (après-midi) et 4 juillet (matin) 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la trente et unième
session¹**

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, à partir du jeudi 3 juillet 2025 à 15 heures, dans la salle VII.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection.

A. Recommandations de politique générale

3. Progrès dans la mise en application des recommandations de la Commission économique pour l'Europe.

B. Aperçu des activités et des perspectives d'évolution

4. Défis opérationnels et perspectives d'évolution pour la gouvernance du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
5. Suite donnée à l'évaluation du sous-programme Coopération et intégration économiques et du sous-programme Commerce par le Bureau des services de contrôle interne.

¹ Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1013426/>. Les documents de la session seront mis à disposition au fur et à mesure à l'adresse <https://unece.org/trade/cefact/uncefact-31st-plenary>. Il convient de noter que, dans le cadre de ses efforts visant à organiser des réunions sans support papier, le secrétariat ne distribuera pas d'exemplaires papier des documents de réunion. Les représentantes et représentants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des salles de réunion du Palais des Nations, à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.



6. Tour d’horizon des activités menées par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
7. Informations communiquées par l’Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire.
8. Informations communiquées par le Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports.

C. Les divers instruments techniques et leur mise en application

9. Produits du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques réalisés depuis la dernière session plénière :
 - a) Livres blancs soumis pour information ;
 - b) Normes techniques soumises pour qu’il en soit pris note ;
 - c) Documents portant spécification d’exigences opérationnelles soumis pour qu’il en soit pris note ;
 - d) Travaux de renforcement des capacités et de coopération technique, décrits pour information ;
 - e) Autres produits, décrits pour information.
10. Questions diverses.
11. Adoption des décisions de la trente et unième session.

II. Annotations

Ouverture de la session

La session commencera par des remarques liminaires de la Présidente du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et de représentants d’États Membres de l’ONU, soulignant l’importance stratégique de la facilitation numérique et durable du commerce dans le paysage mondial actuel.

Point 1. Adoption de l’ordre du jour

Le Bureau a établi, en concertation avec le secrétariat, l’ordre du jour et le calendrier provisoires de la trente et unième session de la Plénière du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU). Il se fonde sur les décisions adoptées à la trentième session de la Plénière.

<i>Titre(s)</i>	<i>Cote(s)</i>	
<i>Ordre du jour provisoire annoté de la trente et unième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/1	Pour décision

Avec l’assistance du secrétariat, la Présidente du CEFACT-ONU soumettra pour décision le présent projet d’ordre du jour annoté et informera la Plénière de toute modification proposée.

Des services d’interprétation simultanée (en anglais, français et russe) seront assurés.

Point 2. Élection

À la trentième session plénière du CEFACT-ONU, la nouvelle Présidente du CEFACT-ONU (Canada) a été élue pour la période 2024-2026. Constatant la vacance d'un poste au sein du Bureau suite à l'élection de la Vice-Présidente Nancy Norris à la présidence, la Plénière avait décidé de lancer un appel à candidatures en vue de sa prochaine session en 2025. Afin d'harmoniser les durées des mandats de président et de vice-président du Bureau du CEFACT-ONU, la Plénière avait décidé que la prochaine réélection de l'ensemble du Bureau (président et vice-présidents) aurait lieu en 2026.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Synthèse du mandat et du cahier des charges du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15	Pour information

Les délégations physiquement présentes éliront un(e) Vice-Président(e) du Bureau du CEFACT-ONU et les rapporteurs régionaux conformément au mandat et au cahier des charges du CEFACT-ONU.

Les délégations sont invitées à se référer au document intitulé Synthèse du mandat et du cahier des charges du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15), adopté à la vingt-troisième session de la Plénière, en particulier à la section D, consacrée au rôle et aux responsabilités du Bureau, à la section G, consacrée au rôle et aux responsabilités des rapporteurs régionaux, et à la section E, consacrée aux modalités d'élection.

A. Recommandations de politique générale

Point 3. Progrès dans la mise en application des recommandations de la Commission économique pour l'Europe

Au cours des quarante dernières années, les 48 recommandations adoptées par la CEE ont contribué à façonner les réformes des États Membres de l'ONU visant à faciliter les échanges sur la base de normes internationales, telles que l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC. Les recommandations de la CEE ont été largement utilisées par les pouvoirs publics et les entreprises pour rendre les opérations commerciales transfrontières plus faciles, plus rapides et plus prévisibles.

Les travaux en cours du CEFACT-ONU visant à faire progresser les chaînes de valeur numériques, durables et résilientes et à améliorer la connectivité numérique le long des couloirs de transit peuvent contribuer davantage aux priorités stratégiques du programme mondial et régional pour le commerce et le développement. Le débat comprendra une actualisation sur les deux principaux flux de travail basés sur le programme de travail du CEFACT-ONU pour 2025-2026. Il sera divisé en deux parties :

- La première partie portera sur la question de favoriser la durabilité, la transparence et la résilience dans les chaînes de valeur afin de soutenir les transitions verte et numérique au service de l'économie circulaire. La recommandation n° 49 de la Commission économique pour l'Europe, intitulée « Transparence à grande échelle » sera présentée pour décision.
- S'appuyant sur le succès de la recommandation n° 46 de la CEE qui définissait des processus normalisés et des structures de données pour la traçabilité et la transparence dans les secteurs du textile et du cuir, la recommandation n° 49 offre des orientations détaillées aux pouvoirs publics et aux parties prenantes du monde de l'entreprise sur la mise en place de cadres d'échange de données évolutifs et interopérables pour les chaînes d'approvisionnement, qui soutiennent la mise en place opérationnelle de passeports numériques pour les produits.

- Une mise à jour de l'appel à l'action de la CEE en faveur de la durabilité (ECE/TRADE/488), qui avait accompagné la recommandation n° 46, sera présentée, avec une description de son incidence sur la promotion de la traçabilité et de pratiques commerciales responsables dans l'ensemble des chaînes de valeur mondiales.
- La deuxième partie sera consacrée à l'amélioration de la connectivité numérique le long des corridors de transit afin de soutenir l'intégration économique mondiale et régionale. Elle comprendra une mise à jour sur l'élaboration du projet de recommandation n° 50 de la CEE sur l'amélioration de la connectivité numérique le long des corridors de transit, dont l'adoption est prévue à la trente-deuxième session plénière en 2026.
- Le débat mettra également en lumière la mise en application de l'appel à l'action lancé par la CEE et la Chambre de commerce internationale intitulé « Digital Trade for an Interoperable and Digitalized Global Trade Ecosystem » (ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/INF.1), qui mobilise un soutien de la part des décideurs politiques et des entreprises en faveur d'une accélération de la transformation numérique du commerce mondial, afin de promouvoir l'interopérabilité, l'échange de données fiables et l'adoption de normes commerciales numériques internationalement reconnues. Il est prévu que cet appel à l'action soit annexé à la recommandation n° 50 de la CEE.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Recommandation n° 49 : Transparence à grande échelle</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/3	Pour décision
<i>Mise à jour de l'appel à l'action de la CEE – Rapport de suivi triennal sur l'engagement de durabilité – Amélioration de la traçabilité et de la transparence des chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</i>	ECE/TRADE/488	Pour information
<i>Update on the ECE-ICC Call to Action – Digital Trade for an Interoperable and Digitalized Global Trade Ecosystem</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/INF.1	Pour information

Les produits indiqués ci-dessus sont présentés à la Plénière pour décision et pour information. Les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur les sujets abordés.

B. Aperçu des activités et des perspectives d'évolution

Point 4. Défis opérationnels et perspectives d'évolution pour la gouvernance du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Depuis près de quarante ans, le CEFACT-ONU est une enceinte clé pour l'établissement de normes relatives à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques. La présente session a pour objectif d'examiner l'avenir du CEFACT-ONU, en fonction des avancées réalisées dans les principaux projets, et de déterminer les domaines d'action prioritaires et les axes d'évolution de ses travaux.

Le CEFACT-ONU se trouve actuellement à un tournant, où l'adoption d'outils open source pour la gestion de projets et l'élaboration et la mise à jour de normes, ainsi que la modernisation et l'amélioration de l'efficacité des processus sont essentielles. En outre, le CEFACT-ONU fait face à d'importantes contraintes en matière de ressources, ce qui

nécessite un dialogue plus étroit avec les États Membres et les organisations partenaires, ainsi qu'une hiérarchisation minutieuse pour l'affectation des ressources.

À la trentième session du CEFACT-ONU, la délégation de la Fédération de Russie a demandé qu'un rapport détaillé, décrivant les défis structurels et opérationnels, soit établi pour la prochaine session plénière. La délégation de l'Allemagne a demandé que ce rapport couvre également l'analyse des processus actuels, en mettant en évidence les forces, les faiblesses et les améliorations potentielles.

La Plénière sera saisie du rapport de la Présidente du CEFACT-ONU sur les défis opérationnels et structurels ainsi que des solutions proposées et des recommandations pour examen et décision. Les délégations auront l'occasion de faire des suggestions sur des orientations de politique générale et de gouvernance permettant de s'adapter aux défis mondiaux et organisationnels, ainsi que sur tout autre sujet soulevé.

Afin de pallier le manque de ressources pour la tenue à jour et l'amélioration des instruments phares du CEFACT-ONU, tels que le LOCODE-ONU, et pour répondre aux demandes de renforcement des capacités émanant d'autorités nationales et d'entreprises, le secrétariat, en étroite collaboration avec le Bureau et la communauté d'experts, a travaillé sur des approches de mobilisation des ressources et des propositions de collecte de fonds, qui seront présentées afin de susciter l'intérêt de la communauté des donateurs publics et privés.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Rapport de la Présidente du CEFACT-ONU sur les défis opérationnels et structurels et les solutions proposées</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/4	Pour décision
<i>Approches de mobilisation des ressources et propositions de collecte de fonds</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/5	Pour qu'il en soit pris note

Les produits indiqués ci-dessus sont présentés à la Plénière pour décision et pour qu'il en soit pris note. Les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 5. Suite donnée à l'évaluation du sous-programme Coopération et intégration économiques et du sous-programme Commerce par le Bureau des services de contrôle interne

En 2022, le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU (BSCI) a évalué, pour la période 2018-2021, la pertinence, l'efficacité, la cohérence et la viabilité du sous-programme 4 (Coopération et intégration économiques) et du sous-programme 6 (Commerce) de la CEE, ainsi que la prise en compte de problématiques transversales dans ces sous-programmes. Cette évaluation s'inscrivait dans le cadre du programme que le Secrétariat de l'ONU a mis en place pour évaluer régulièrement certains aspects de ses activités. Les délégations seront informées de l'état d'avancement de l'application des recommandations issues de l'évaluation en lien avec le sous-programme 6.

Point 6. Tour d'horizon des activités menées par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Le Bureau et le secrétariat du CEFACT-ONU donneront un aperçu des activités menées depuis la trentième session et des produits livrés, notamment des décisions du Bureau, et résumeront les travaux menés au titre de projets et les démarches de communication. Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités relatives au CEFACT-ONU menées dans leurs régions.

Ces présentations prépareront le terrain pour l'examen des points suivants de l'ordre du jour.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Rapport de synthèse du Bureau et du rapporteur régional sur les activités et les résultats du CEFACT-ONU</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/6	Pour information
<i>Rapport de la Présidente au Comité exécutif de la CEE</i>	Document informel 2024/34	Pour information
<i>Décisions relatives au Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques</i>	ECE/EX/2024/L.13	Pour information

Les documents indiqués ci-dessus sont présentés à la Plénière pour information et les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations à leur propos.

Point 7. Informations communiquées par l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire

À sa vingt-huitième session (décision 22-19 de la Plénière), le CEFACT-ONU a décidé de prolonger le mandat de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire. À sa 125^e réunion, le 20 novembre 2022, le Comité exécutif a approuvé la prolongation du mandat de l'Équipe de spécialistes, tel qu'il figure dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2021/23/Rev.1, pour la période 2023-2025 (ECE/EX/2022/L.17).

La Plénière sera saisie du programme de travail pour 2026-2028 de l'Équipe de spécialistes, pour décision. Ce programme de travail définit les priorités pour les années à venir, l'accent étant notamment mis sur les chaînes de valeur durables, transparentes et résilientes qui constituent un moteur des transformations verte et numérique, ces éléments contribuant aux axes de travail transversaux prioritaires de la CEE.

Le Président de l'Équipe de spécialistes présentera une vue d'ensemble des activités et des réalisations de l'Équipe au cours de la période écoulée.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Programme de travail pour 2026-2028 de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/7	Pour décision
<i>Rapport de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire sur sa quatrième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/8	Pour approbation

Les produits indiqués ci-dessus sont présentés à la Plénière pour décision et pour approbation. Les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 8. Informations communiquées par le Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports

À sa vingt-neuvième session, la Plénière a adopté le Programme de travail du Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports et a décidé de prolonger son mandat pour la période 2024-2025 (décision 23-20 de la Plénière). À sa 132^e réunion, tenue le 13 février 2024, le Comité exécutif a approuvé le programme de travail, tel qu'il est formulé dans le document ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/23, ainsi que la prolongation de ce mandat pour la période 2024-2025 (ECE/EX/2024/L.3).

La Plénière sera saisie pour décision de la note d'information intitulée « Informations sur le Groupe consultatif du LOCODE-ONU et prochaines étapes », qui donne une vue d'ensemble des réalisations et des défis actuels, et décrit la voie à suivre pour garantir que le LOCODE-ONU continue de répondre à ses objectifs.

En raison de contraintes de ressources, la Présidente du Groupe consultatif du LOCODE-ONU organisera une réunion informelle avec le Groupe au lieu de sa session annuelle. Le Bureau a pris acte de la décision proposée d'annuler la session de 2025 du Groupe consultatif et de ne pas soumettre le rapport sur les activités que celui-ci a menées depuis sa dernière session, en 2024, tandis que le programme de travail proposé du Groupe consultatif pour la période 2026-2027 sera annexé à la note d'information. Les délégations auront l'occasion de faire des suggestions sur la gouvernance du Groupe consultatif visant à l'aider à s'adapter aux défis rencontrés, y compris le manque de ressources.

Titre(s)	Cote(s)
<i>Note d'information – Informations sur le Groupe consultatif du LOCODE-ONU et prochaines étapes</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/9 Pour décision

La note d'information indiquée ci-dessus est présentée à la Plénière pour décision. Les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur ce document.

C. Les divers instruments techniques et leur mise en application

Point 9. Produits du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques réalisés depuis la dernière session plénière

La Présidente du CEFACT-ONU, les membres du Bureau et le secrétariat présenteront les normes techniques et les instruments directifs établis et les activités de renforcement des capacités menées depuis la dernière session plénière.

a) Livres blancs soumis pour information

La Plénière sera saisie des livres blancs suivants, qui ont été publiés depuis la dernière session plénière, et les délégations auront l'occasion d'en débattre. Une liste actualisée des documents d'orientation du CEFACT-ONU, y compris les livres blancs, est disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/trade/unecefact/guidance-material>.

- Livre blanc sur les corridors numériques multimodaux transfrontières utilisés pour la circulation réglementaire des données relatives aux envois et des informations sur l'état des envois en vue de faciliter le commerce ;
- Livre blanc sur la gouvernance des données au service de la facilitation du commerce ;
- Livre blanc sur les identifiants uniques au niveau mondial dans les chaînes d'approvisionnement ;

- Livre blanc sur les lignes directrices concernant la mise en place de guichets uniques régionaux ;

b) Normes techniques soumises pour qu'il en soit pris note

- Bibliothèque de composants communs du CEFACT-ONU (versions 24A et 25A) (<https://unece.org/trade/uncefact/unccl>) ;
- Bibliothèque de schémas XML du CEFACT-ONU (versions 24A et 25A) (http://www.unece.org/cefact/xml_schemas/index) ;
- Répertoire EDIFACT-ONU (versions D.24A et D.25A) (<https://unece.org/uncefact/unedifact/2021-2024>) ;
- Répertoire LOCODE-ONU (versions 2024-1 et 2024-2) (<https://unece.org/trade/uncefact/unlocode>) ;
- Vocabulaire Web JSON-LD du CEFACT-ONU (<https://vocabulary.uncefact.org>) ;
- Toutes les normes du CEFACT-ONU en matière de commerce électronique (<https://unece.org/trade/uncefact/mainstandards>) ;

L'ensemble des fichiers, schémas et spécifications OpenAPI relatifs au commerce électronique du CEFACT-ONU disponibles :

- Dans l'environnement libre GitHub (<https://github.com/uncfact>) ;
- Dans le modèle de données de référence du CEFACT-ONU (<https://unece.org/trade/uncefact/rdm>).

c) Documents portant spécification d'exigences opérationnelles soumis pour qu'il en soit pris note

La Plénière sera saisie, pour qu'il en soit pris note, des documents portant spécification d'exigences opérationnelles ci-après, et les délégations auront la possibilité d'en débattre. Une liste à jour des documents portant spécification d'exigences opérationnelles est disponible à l'adresse suivante : <https://unece.org/trade/uncefact/brs>.

- BRS on Cargo Insurance Process (Document portant spécification des exigences opérationnelles sur le processus d'assurance des cargaisons) ;
- BRS on Check IBAN Service Open Finance Use Case (Document portant spécification des exigences opérationnelles sur les cas d'utilisation des services de vérification de l'IBAN dans la finance ouverte) ;
- BRS on Trade Finance Documentary Credit Process (Document portant spécification des exigences opérationnelles en ce qui concerne le financement du commerce et en particulier les crédits documentaires).

d) Travaux de renforcement des capacités et de coopération technique, décrits pour information

La Plénière examinera les principales initiatives de renforcement des capacités et de coopération technique visant à soutenir la facilitation numérique du commerce, l'interopérabilité des systèmes d'échange de données et les chaînes de valeur durables. Les documents soumis à ce titre font le point sur les efforts de collaboration et les projets en cours dans la région de la CEE et au-delà, en coopération avec les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et les parties prenantes du monde de l'entreprise.

Dans le cadre de cette communication de faits nouveaux, le secrétariat informera les États Membres de l'état d'avancement d'un projet conjoint avec la Division des transports durables de la CEE et le Gouvernement azerbaïdjanais sur la feuille de route pour la mise en place d'un système national, et son éventuelle extension régionale, aux fins de la mise en application pour les contrats de transport international de marchandises par route de la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route

(Convention CMR) et de son Protocole additionnel concernant la lettre de voiture électronique (eCMR), qui s'appuie sur les normes d'échange de données eCMR du CEFACT-ONU. Ce projet contribue à la mise en application de la feuille de route pour la transformation numérique du corridor de transport transcasprien adoptée par le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) en 2023, et du domaine d'activité étendu du CEFACT-ONU pour l'avancement de la connectivité numérique le long des corridors de transit.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Feuille de route nationale de facilitation des échanges pour l'Ouzbékistan (2025-2030)</i>	ECE/TRADE/489	Pour information
<i>ECE-ECLAC Report: Prioritizing Quality - Developing Technical Regulations to Promote Circular Trade in Second-Hand Clothes (CEE-CEPALC : Priorité à la qualité – Élaboration de réglementations techniques pour promouvoir le commerce circulaire des vêtements de seconde main)</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/10	Pour information

Les produits indiqués ci-dessus sont présentés à la Plénière pour information et les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur ces documents.

e) Autres produits, décrits pour information

Cette section présente des produits supplémentaires élaborés en réponse aux récentes discussions de la Plénière et aux sessions de la Commission de la CEE. Ils sont présentés pour d'information.

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Mapping of the UN/CEFACT Buy-Ship-Pay Reference Data Model and WCO Data Model</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/INF.3	Pour information

Les délégations auront la possibilité de poser des questions et de formuler des observations sur ces documents.

Point 10. Questions diverses

Les délégations seront invitées à soulever toute autre question qui n'aurait pas été traitée pendant la session.

Point 11. Adoption des décisions de la trente et unième session

Titre(s)	Cote(s)	
<i>Rapport du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques sur sa trente et unième session</i>	ECE/TRADE/C/CEFACT/2025/2	Pour décision

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport de la trente et unième session.

Clôture de la session

III. Calendrier

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Jour 1 – Jeudi 3 juillet		
15 heures-15 h 15	Ouverture de la session	Secrétariat
15 h 15-15 h 20	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Présidente*
15 h 20-15 h 40	Point 2 : Élection	Secrétariat et Bureau
Recommandations de politique générale		
15 h 40-16 h 40	Point 3 : Progrès dans la mise en application des recommandations de la Commission économique pour l'Europe	Secrétariat et Bureau
Aperçu des activités et des perspectives d'évolution		
16 h 40-17 h 40	Point 4 : Défis opérationnels et perspectives d'évolution pour la gouvernance du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Secrétariat et Bureau
17 h 40-18 heures	Point 5 : Suite donnée à l'évaluation des sous-programmes Commerce et Coopération et intégration économiques par le Bureau des services de contrôle interne	Secrétariat
Jour 2 – Vendredi 4 juillet		
10 heures-11 heures	Point 6 : Tour d'horizon des activités menées par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Secrétariat, Bureau et rapporteurs régionaux
11 heures-11 h 30	Point 7 : Informations communiquées par l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire	Président de l'Équipe de spécialistes
11 h 30-12 heures	Point 8 : Informations communiquées par le Groupe consultatif du Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	Présidente du Groupe consultatif

* Le mot « Présidente », employé seul, désigne la Présidente du CEFACT-ONU.

<i>Horaires</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
C. Les divers instruments techniques et leur mise en application		
12 heures-12 h 30	Point 9 : Produits du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques réalisés depuis la dernière session plénière a) Livres blancs soumis pour information b) Normes techniques soumises pour qu'il en soit pris note c) Documents portant spécification d'exigences opérationnelles soumis pour qu'il en soit pris note d) Travaux de renforcement des capacités et de coopération technique, décrits pour information e) Autres produits, décrits pour information	Secrétariat et Bureau
12 h 30-12 h 45	Point 10 : Questions diverses	Présidente
12 h 45-13 heures	Point 11 : Adoption des décisions de la trente et unième session	Secrétariat